

5 janvier 2022

Le Grand-Figeac adapte ses établissements à la situation sanitaire

La situation sanitaire poursuivant sa dégradation, de nouvelles mesures nationales s'appliquent à l'ensemble des services publics, dont ceux du Grand-Figeac. En conséquence le Préfet du Lot a appelé toutes les Collectivités à mettre en place toutes les mesures de freinage possibles.

A noter que la situation sur le Grand-Figeac est toujours particulièrement sensible, avec un taux d'incidence fort (supérieur à 900 pour 100 000 habitants).

Afin de protéger les agents et les visiteurs de nos services et d'assurer la continuité des services dans un contexte de forte recrudescence de cas positifs ou contacts à la COVID19, tous les services du Grand-Figeac vont être adaptés dès le 6 janvier et jusqu'au 31 janvier (sauf nouvelle aggravation) :

- **passage de tous les accueils administratifs du public en rendez-vous**, dont les France Services d'Assier et de Latronquière et le service de l'urbanisme. Tous les services restent accessibles par téléphone ou mail.
- **passage des médiathèques en « Culture à emporter » dès ce jeudi 6 janvier**, à noter que ce dispositif n'est pas soumis au passe sanitaire
- **report des spectacles** de janvier ne pouvant être organisés en station assise : cela concernera donc le concert de Born Bad Party programmé le 15 janvier (reporté) ; les autres spectacles sont maintenus (assis et moins de 2000 personnes). Le passe sanitaire reste obligatoire.
- mise en place de **distanciations dans les deux salles de Cinéma** de Figeac et Capdenac-Gare mais maintien des séances ; Le passe sanitaire reste obligatoire.
- **l'Espaces jeunes du Grand-Figeac à Figeac** adaptera l'accueil des jeunes en mettant en place des jauges d'accueil
- **les ateliers collectifs** d'accompagnement au numérique par le conseiller numérique dans les France Services d'Assier et Latronquière et les médiathèques d'Assier et Figeac sont reportés ; les formations numériques organisées par le Grand-Figeac à la Maison de la formation sont adaptés en terme de jauge (4 personnes maximum)
- **la piscine intercommunale La LocÔ** à Capdenac-Gare reste ouverte au public, Le passe sanitaire reste obligatoire.
- le **centre de santé** et les **crèches** de Figeac et Cadpenac-Gare poursuivent leur activité normalement

Port du masque et gestes barrières

Le port du masque est désormais obligatoire dans tous nos établissements dès 6 ans.

toutes les informations sur www.grand-figeac.fr

Suivez nous sur Facebook @GrandFigeac